



NOTE D'INFORMATION¹
Bruxelles, le 18 mars 2021
(OR. en)

Conseil des affaires étrangères **22 mars 2021**

Le Conseil des affaires étrangères sera présidé par le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep **Borrell**, et débutera à **9 h 30**.

Dans le cadre de l'examen des questions d'actualité, le Conseil fera le point sur les dernières évolutions intervenues au niveau international. Parmi les questions abordées devraient figurer un examen de la situation en **Russie**, au **Venezuela**, dans les **Balkans occidentaux**, en **Géorgie** et au **Myanmar/en Birmanie**.

Les principaux points à l'ordre du jour seront un débat stratégique sur le **voisinage méridional** et la **Turquie**.

Les ministres procéderont également à un échange de vues informel avec la **Haute-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet**.

Conférence de presse: vers 16 h 15 dans un format virtuel

[Page consacrée à la session du Conseil des affaires étrangères](#)

[Transmission vidéo de l'événement, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

[Conférences de presse et événements publics par transmission vidéo](#)

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Actualité

La session du Conseil des affaires étrangères débutera par un débat sur les **questions d'actualité**, au cours duquel les ministres auront l'occasion d'être informés des derniers développements intervenus en ce qui concerne les points à l'ordre du jour et de faire part de leurs réactions.

Le haut représentant, Josep Borrell, fera d'abord brièvement le point sur l'évolution récente des relations entre l'UE et la **Russie** à la suite de l'adoption rapide de sanctions, dans le cadre du **régime mondial de sanctions de l'UE en matière de droits de l'homme**, à l'encontre des responsables de l'arrestation de l'homme politique membre de l'opposition russe Alexeï Navalny, ainsi que des poursuites et de la condamnation dont il a fait l'objet. À la suite du débat approfondi tenu lors de la session du Conseil des affaires étrangères de février et de l'analyse commune des évolutions récentes, ce bref échange de vues portera essentiellement sur les travaux menés par l'UE pour intensifier le soutien à la société civile russe et renforcer les contacts interpersonnels, pour consolider encore les relations avec les partenaires orientaux et d'autres voisins de l'UE, et pour prendre des mesures plus énergiques afin de lutter contre les menaces hybrides émanant de la Russie. Cet échange de vues ministériel permettra d'alimenter plus avant le débat stratégique sur les relations entre l'UE et la Russie qui aura lieu lors du Conseil européen des 25 et 26 mars.

Ensuite, le haut représentant communiquera au Conseil des informations sur la situation au **Venezuela** après que la représentante de ce pays auprès de l'UE a été déclarée "persona non grata". Il s'agit d'une réponse directe à l'expulsion, par le gouvernement vénézuélien, de la cheffe de la délégation de l'UE à la suite des sanctions imposées par l'UE le 22 février. Les interventions des ministres devraient être axées sur la nécessité pour l'UE de continuer à soutenir une solution politique à la crise.

Par la suite, Josep Borrell communiquera des informations au Conseil sur les contacts récents entre l'UE et les **Balkans occidentaux**, notamment dans le cadre des conseils de stabilisation et d'association et de la visite qu'a récemment effectuée Miroslav Lajčák, le représentant spécial de l'UE pour le dialogue entre Belgrade et Pristina et les autres questions régionales concernant les Balkans occidentaux, au Kosovo* et en Serbie, ainsi qu'au Monténégro.

Le haut représentant informera les ministres de l'évolution récente de la situation en **Géorgie** et des efforts de médiation de l'UE, quelques jours après la tenue, à Bruxelles, de la sixième session du Conseil d'association entre l'UE et la Géorgie.

Enfin, les ministres examineront les derniers développements intervenus au **Myanmar/en Birmanie**, où, face à des manifestations qui ne faiblissent pas, la junte militaire a intensifié le recours à la violence. Lors de la session du Conseil des affaires étrangères, les ministres devraient également adopter des sanctions à l'encontre des responsables du coup d'État militaire et des actions portant atteinte à la démocratie et aux droits de l'homme.

* Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244/1999 du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi qu'à l'avis de la CIJ sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

- [Régime mondial de sanctions en matière de droits de l'homme: l'UE sanctionne quatre personnes responsables de graves violations des droits de l'homme en Russie \(communiqué de presse\)](#)

- [Venezuela: dix-neuf hauts responsables ajoutés à la liste des personnes faisant l'objet de sanctions de l'UE \(communiqué de presse\)](#)
- [Visite du RSUE Miroslav Lajčák au Kosovo et en Serbie: le dialogue va se poursuivre](#)
- [Communiqué de presse conjoint à l'issue de la sixième session du Conseil d'association entre l'Union européenne et la Géorgie](#)
- [Conseil d'association UE-Géorgie: intervention du haut représentant, Josep Borrell, lors de la conférence de presse conjointe](#)
- [Conclusions du Conseil sur le Myanmar/la Birmanie, 22 février 2021](#)

Voisinage méridional

Les ministres procéderont à un échange de vues sur le voisinage méridional en s'appuyant sur les conclusions du Conseil européen des 10 et 11 décembre 2020 et la déclaration des dirigeants des 25 et 26 février 2021, ainsi que sur la communication conjointe du 9 février 2021 concernant un partenariat renouvelé avec le voisinage méridional.

Les ministres se pencheront en particulier sur la manière de mettre en œuvre la communication conjointe et de la rendre opérationnelle grâce à un renforcement du dialogue avec les partenaires du voisinage méridional et une mise en commun des ressources, notamment dans le cadre de l'«équipe d'Europe».

Ce débat ministériel sera pris en compte dans les conclusions du Conseil sur cette question, qui seront adoptées lors d'une prochaine session du Conseil des affaires étrangères.

La communication conjointe sur un partenariat renouvelé avec le voisinage méridional propose un certain nombre d'initiatives économiques destinées à soutenir une reprise économique inclusive et durable dans le voisinage méridional de l'UE, mais aussi, plus largement, à relancer, renforcer et développer le partenariat stratégique de l'UE avec ses partenaires du voisinage méridional.

À cette fin, la Commission propose de mettre à disposition jusqu'à 7 milliards d'euros au titre de l'IVCDCI/l'Europe dans le monde (instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale), ce qui devrait contribuer à la mobilisation d'investissements privés et publics à hauteur de 30 milliards d'euros, afin de soutenir cinq grands domaines d'action:

- le développement humain, la bonne gouvernance et l'état de droit;
- la résilience, la prospérité et la transition numérique;
- la paix et la sécurité;
- la migration et la mobilité.
- la transition écologique: résilience face au changement climatique, énergie et environnement.

- [Déclaration des membres du Conseil européen, 25 et 26 février 2021](#)
- [Conclusions du Conseil européen, 10 et 11 décembre 2020](#)
- [Communication conjointe sur un partenariat renouvelé avec le voisinage méridional, 9 février 2021](#)
- [Vers un partenariat renouvelé avec le voisinage méridional \(fiche d'information\)](#)
- [Plan économique et d'investissement pour le voisinage méridional](#)

Turquie

En vue du Conseil européen des 25 et 26 mars 2021, les ministres tiendront un débat stratégique sur l'état actuel des relations entre l'UE et la Turquie, et examineront également ces relations dans le contexte plus large de l'évolution récente de la situation en Méditerranée orientale et d'autres questions régionales. Le haut représentant informera le Conseil européen des résultats de ce débat.

Lors du Conseil européen de décembre 2020, les dirigeants de l'UE ont invité le haut représentant et la Commission à présenter, avant leur réunion de mars 2021, un rapport sur l'état des lieux en ce qui concerne les relations politiques, économiques et commerciales entre l'UE et la Turquie, et sur les instruments et options quant à la marche à suivre.

- [Réunion des dirigeants UE-Turquie, 9 mars 2020](#)
- [Conclusions du Conseil européen, 10 et 11 décembre 2020](#)
- [Relations UE-Turquie \(chronologie\)](#)

Vidéoconférence informelle avec la Haute-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet

Les ministres auront l'occasion de procéder à un échange de vues avec la Haute-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet.

L'échange devrait porter essentiellement sur la situation en matière de droits de l'homme dans le monde et sur les évolutions récentes à cet égard, y compris une évaluation de la 46^e session du Conseil des droits de l'homme, qui est en cours. Cet échange sera également l'occasion d'annoncer le lancement du dialogue stratégique entre l'UE et le Haut-Commissariat, une nouvelle initiative présentée dans la stratégie relative au renforcement de la contribution de l'UE à un multilatéralisme fondé sur des règles.
